



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 28 FEVRIER 2019

La séance du conseil municipal a débuté par l'intervention de Monsieur Biet de la Maison de l'Abeille de Châtelleraut. Un partenariat entre les apiculteurs membres de la Maison de l'Abeille et Grand Châtelleraut a été signé afin de lutter contre le frelon asiatique : 1000 pièges ont ainsi été achetés par l'agglomération et répartis entre les communes, soit 15 pièges par commune avec possibilité pour la commune d'en acheter d'avantage au tarif de 1.50€ par piège.

Le but est d'installer un maximum de piège, sur chaque commune, dès le printemps afin de capturer les reines et d'éviter une propagation des nids de frelons.

Un élu est désigné, Corinne Gauffreau, afin d'effectuer une étude sur les 3 prochains mois et de connaître le nombre de frelons attrapés sur l'ensemble de la commune.

Les « bouchons jaunes » sont à la disposition de chaque foyer afin de créer son propre piège à frelons, dans la limite du stock disponible.

### **I/ Acquisition propriété des consorts Milon : Place Saint Ambroise**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'en septembre 2018, l'UDAF de la Vienne a informé la Mairie de la mise en vente de la propriété des consorts Milon, sise 6, place Saint Ambroise à Monthoiron.

Par délibération du conseil municipal d'octobre 2018, le conseil municipal a décidé de lancer une négociation pour l'acquisition de cette propriété : parcelles AL n°158, 281 et 285, d'une superficie totale de 791 m<sup>2</sup>.

Suite à ces négociations, les consorts Milon sont favorables à une vente de ce bien pour un montant de 40 000€.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Considérant la possibilité par l'acquisition de cette propriété d'agrandir l'espace vert de la salle des fêtes,

Considérant que la maison des consorts Milon jouxte le logement communal mis actuellement en location,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur l'opportunité de procéder à cette acquisition,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cet immeuble d'une superficie totale de 791 m<sup>2</sup> (maison et terrain) pour un prix de 40 000€.
- d'inscrire cette dépense au budget 2019

### **II/ Convention de balayage voirie communale 2019**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune de Monthoiron a confié, à l'entreprise COLAS de Châtelleraut, le balayage de sa voirie communale dans le bourg.

Ainsi, il est proposé de renouveler ce contrat d'entretien pour une année, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Le tarif proposé pour 2019 est identique à celui de l'année passée : 2 081.94€ HT, soit 2 498.33€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de renouveler la convention de balayage de la voirie du bourg de Monthoiron avec l'entreprise COLAS de Châtelleraut pour un montant de 2 081.94€ HT, soit 2 498.33€ TTC pour l'année 2019, soit jusqu'au 31 décembre 2019.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

### **III/ Entretien des espaces verts communaux**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune de Monthoiron a confié à une entreprise depuis plusieurs années, l'entretien de ses espaces verts : Mairie, stade, place et jardin de l'Eglise, site du Calvaire et lotissement du Carroir Prunet, soit environ 11 660m<sup>2</sup>.

Ainsi, il est proposé de renouveler ce contrat d'entretien pour une année, soit du 1er mars 2019 au 28 février 2020.

Pour information, l'entreprise SVJ avait été retenue pour la période de 2018-2019 pour un montant de 5 071.60€ HT, pour 10 à 12 tontes annuelles sur les 11 660m<sup>2</sup>. Un avenant pour la tonte de l'espace vert devant le château (8 fois par an) avait été validé.

Le tarif proposé pour 2019-2020 est de 6 366.88€ HT, soit 7 640.26€ TTC. Cette proposition correspondant à une augmentation de 1.57% par rapport au tarif appliqué sur la dernière période.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de renouveler le contrat d'entretien des espaces verts de la commune avec l'entreprise SVJ de Châtelleraut pour un montant de 5 760.80€ HT, soit 6 912.96€ TTC pour la période du 1er mars 2019 au 28 février 2020.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

### **IV/ Budget : inscriptions budgétaires au BP 2019**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des factures d'investissement ont été réceptionnées et qu'elles devront être mandatées avant le vote du budget 2019.

Afin de pouvoir régler ces factures dans les temps impartis, le conseil municipal peut autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à mandater, avant le vote du budget 2019, la facture suivante :
  - SEGILOG : logiciels et cession du droit d'utilisation, période du 01/01/2018 au 31/12/2018, compte 2051 - opération 88, d'un montant de 2 403.00 € TTC

#### **IV/ Vie des Commissions**

- POINT SUR :
  - Rencontre trimestrielle avec le personnel du 31 janvier
  - Commission du personnel : préparation évaluations 2018, du 31 janvier
  - Commission voirie du 9 février : chemin de Baconnay et voirie diverse
  
- DATES A RETENIR :
  - Commission Finances : jeudi 14 mars 2019 – 19h00
  - Conseil d'école à Monthoiron : mardi 19 mars 2019 – 17h30
  - Conseil Municipal : jeudi 21 mars 2019 – 19h00
  - Distribution sacs ordures ménagères à l'atelier municipal :
    - \* vendredi 5 avril de 16h à 19h (M. Chatellier et M. Guimard)
    - \* samedi 6 avril de 10h à 12h (M. Saussay et Mme Manceau)

#### **V/ Informations et questions diverses**

- Habitat 86 : vente de logements locatifs au Carroir Prunet
- Rallye de la Vienne à Monthoiron, les 16 et 17 mars 2019
- Cimetière : réflexion en cours concernant la réalisation d'un plan sur support numérique
- Ecole : installation borne de pointage pour services périscolaires – en attente de réception des badges